

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 48 (1910)  
**Heft:** 6

**Artikel:** Au temps des amours  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-206689>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Ce qui l'était moins, c'était de marier une demoiselle Kübli (son seul nom officiel) sans mentionner même ce nom.

La morale, pour finir.

C'est que, malgré toutes les recherches et les tribulations que m'a procurées le pasteur de Pampigny, de 1773, je lui dois quelque reconnaissance pour le plaisir que j'éprouve à vous raconter cette petite histoire. S. C.

### VIGAITSE

**V**IGAITSE l'est onna tsaravoute ; tot parai on bon diabliou, quand mîmou passe ses nés ao cabaret. Mâ, faut assebin tot dere, quand on a onna crouïe fenna coumeint l'a, l'ein a bein d'autrout qu'ein farai atant et ma fai, on pao lei pardonna oquî po cein.

Quand se met à djiu ai binocle, ne pao plie s'arrêta devant treis zaores dao matin ! Et toté les nés que reintra tard, sa fenna lei fai on déteirne de la metzance.

Onna né que Vigaitse étaï à l'auberdze à djiui, on laro s'est einfata tsi l'é et lei a roba on par de bellieti dé banca, dein son garderoba.

La fenna de Vigaitse ne s'est aperchussa de rein. Heureusement que lou garda que surveillé lei pommas dau verdiu dau menistre, l'a pu attrapé lou voleu et la fottu ein prezon. Et lou dzudzou dé paix l'est vegniap po fèrè onn' entiète et Vigaitse l'a profitâ po deré ao dzudzou :

— Monsu lou dzudzou, ie vaodrai bein m'eintretien on momeint avoué mon voleu.

— Que vao tou lei deré ? que dit lou dzudzou à Vigaitse.

— Le vodrai demanda à mon laro coumeint l'a fè pô eintra tsi mè, sein reveilli ma fenna.

MÉRINE.

### A MONTRIOND

**A** l'époque où n'existant pas même la Lausanne romaine, où le Léman était encore vierge d'habitations lacustres, les géants dont l'imagination des anciens aimait à peupler le monde, se livraient à un travail qui nous valut cette jolie colline en arc, allant de Saint-François de Montbenon à la terrasse du Languedoc. Ils transportaient sur leurs larges épaules le sable de la grève, pour en former les coteaux destinés plus tard à se couvrir du vignoble produisant le plus agréable des petits crus lausannois, avec le Paleyres. Or, comme l'un de ces êtres fabuleux montait du lac, sa charge au dos, un des « corjons » de sa hotte se rompit, et le sable se répandant sur la prairie, à mi-chemin, forma une petite éminence si bien arrondie qu'en la voyant les Romains ne purent l'appeler autrement que le « Mont rond », *Mons rotundus*, d'où nos pères firent en leur patois le *Mont rion*.

Acquis par la commune de Lausanne, il y a peu d'années, le pâté de sable de la légende a été aménagé en une promenade délicieuse, oasis de verdure et de fleurs au milieu des bâties modernes qui bientôt l'enserreront de tous les côtés. De l'esplanade de son « crêt », le regard est aveuglé, au nord, par les façades crues de ces maisons du xx<sup>e</sup> siècle ; il erre ravi, en revanche, sur la ligne gracieuse des Alpes, sur le lac et sur les baies de St-Sulpice et de Morges, tableau qui heureusement ne change pas, lui, et dont le charme fascine à raison inverse du nombre d'années qu'il vous est donné de pouvoir l'admirer.

C'est à Montriond, on le sait, que l'évêque de Lausanne, Hugues, imitant l'institution du clergé français, proclama, en 1036 ou 1037, la Trêve de Dieu, qui devait mettre un frein à l'anarchie féodale, aux pillages, aux incendies, aux dévastations de tout genre auxquelles

étaient en proie les habitants du Pays de Vaud<sup>1</sup>. A son appel se réunit, dit F. de Gingins, « le haut clergé de l'ancien royaume de Bourgogne Transjurane : les archevêques de Vienne en Dauphiné et de Besançon, les évêques de Bâle, de Belley, de Genève, de Maurienne, d'Aoste et de Sion. Des seigneurs et des chevaliers, rassasiés de guerre et d'anarchie, et disposés enfin à jouir de la paix, accoururent en foule. L'archevêque de Tarentaise se rendit aussi à Lausanne par les ordres du pape pour assister à la solennité.

» Revêtu, ainsi que les autres prélates, de ses habits sacerdotaux, Hugues occupa le haut de la colline, entouré des principaux seigneurs dont les armures étincelaient aux rayons du soleil. Un peuple immense couvrait la plaine, tous agitaient des rameaux verts en criant : « Pax, pax Domine ! La paix, donne-nous la paix, Seigneur ! » L'évêque répondait aux acclamations de cette multitude en levant au ciel sa croise pastorale, en témoignage du pacte conclu à la face du Dieu vivant, et il prononça la formule du serment en ces termes :

Ecoutez, chrétiens, le pacte de la paix. Vous jurez de ne point attaquer l'Eglise, ni le clerc, ni le moine inoffensif ; de point enlever ce qui lui appartient légitimement ; de ne point saisir le villageois, ni la villageoise, ni le serf, ni le marchand ambulant ; vous ne les rançonnerez ni ne les maltraierez. Vous promettez de ne point incendier les chaumières et les châteaux, à moins que vous n'y trouviez votre ennemi à cheval et tout armé ; de ne point brûler ni saccager les récoltes et les fruits de la terre ; de ne point enlever au laboureur le bœuf ou le cheval de sa charrue, et vous ne les blesserez point.

Vous ne prendrez point à gages un voleur connu comme tel ; vous ne protégerez point l'homme violateur de la paix jurée. Vous respecterez l'asile accordé aux autels et l'immunité de l'Eglise.

Enfin vous n'attaquerez point votre ennemi armé ou désarmé, pendant le temps consacré à la Trêve de Dieu !

» Les seigneurs et les chevaliers jurèrent sur les Saints Evangiles l'observance de ce pacte, et leur serment fut répété avec des transports de joie par la foule. L'assemblée procéda ensuite à la remise des otages, qui furent confiés aux évêques ; enfin, avant de se séparer, elle entendit la bulle d'excommunication lancée par les prélates contre tous ceux qui enfreindraient le pacte.

» La Trêve de Dieu fut prolongée de manière à embrasser les trois-quarts de l'année. Ainsi elle durait, chaque semaine, du mercredi au soleil couchant jusqu'au soleil levant du lundi suivant, et de plus, chaque année, depuis l'Avent jusqu'au huitième jour après l'Epiphanie, reprenant à la Septuagésime jusqu'au dimanche de Quasimodo. Afin de faciliter ce pacte pacifique, les évêques s'engagèrent entre eux à se dénoncer réciproquement, même par écrit, les violations de la Trêve, pour qu'il ne leur fût pas possible d'échapper aux châtiments de l'Eglise en passant furtivement d'un diocèse dans un autre, et, comme l'union fait la force, ils se promirent de réunir tous leurs efforts pour l'amour de Dieu et le salut du peuple, afin d'assurer le maintien de la Trêve sans avoir égard à leurs préférences ou à leurs animosités particulières. »

Hélas ! malgré ces serments, les armistices durèrent peu : les nobles reprirent de plus belle

\* Rééditant une erreur commise par l'historien Ruchat, qui n'avait pas lu la chronique de Cuno d'Estavayer, un correspondant de la *Tribune de Lausanne* écrit, en un poème fantaisiste, que le lieu où fut proclamée la Trêve de Dieu était sans doute Romont, le texte latin disant : *in rotundo monte*. Or, Cuno d'Estavayer, prévôt du Chapitre de Lausanne, écrivait en 1228, dit en propres termes : *in Monte Rotundo qui est sub Lausanna* [en Mont Rond qui est sous Lausanne] ; il ajoute *sub Lausanna*, afin que cet endroit ne fût pas confondu avec *Rotundus Mons*, Romont. Remarquons d'ailleurs qu'il eût été assez étrange de voir l'évêque de Lausanne convoquer le clergé et les noblesses de toute la Bourgogne Transjurane, non au siège de son diocèse, mais en un lieu écarté qui ne figurait pas dans la liste des paroisses de l'époque et dont le nom apparaît pour la première fois dans un document de 1240.

leurs violences, leurs guerres de château à château. Cependant la semence de paix ne fut pas anéantie ; on la vit germer de nouveau et produire des fruits dont les premiers furent les tribunaux d'arbitres, institués en particulier en un *plaid public* tenu à Orbe à la fin du xi<sup>e</sup> siècle.

L'idée de rappeler la Trêve de Dieu par un monument à ériger à Montriond, a été lancée par M. Fatio, maître de gymnastique, à Lausanne. Elle nous semble heureuse. Ce ne sera pas déparer la promenade du midi de la ville que d'y placer, par exemple, un banc de pierre en demi-cercle, s'adossant à un panneau de marbre orné d'une inscription et peut-être aussi de bas-reliefs. L'histoire de notre pays n'est pas si riche en faits saillants, non plus que notre ville en œuvres d'art, pour qu'il ne vaille pas la peine de graver dans un monument durable le souvenir du noble mouvement de l'évêque Hugues.

V. F.

**Un nouveau calendrier.** — La famille est à table. On parle des Russes et de la Russie...

— Dis ! p'pa, s'écrie soudain Miquette, les Russes y z'ont pas le même calendrier que nous.

— Et lequel ont-ils ?

— La maîtresse nous a dit ce malin qu'y z'ont le calendrier *julien*.

— Pourquoi s'appelle-t-il *julien* le calendrier des Russes, le sais-tu, Miquette ?

— Pace qu'il a été inventé par Jules-César.

— Et nous, quel calendrier avons-nous ?

— Nous ?... Eh-bien on a... — Miquette lance un rapide coup d'œil au calendrier accroché au mur — nous, on a le calendrier *Maggi*.

(Authentique.)

### AU TEMPS DES AMOURS

**U**n de nos abonnés veut bien nous adresser la lettre que voici, portant encore un timbre de 5 *rappen*, avec l'« *Helvétia* » assise. Elle amusera, sans doute, ceux de nos lectrices et de nos lecteurs qui n'en sont plus à l'âge riant des amours, des grands soupirs, des yeux suppliants, des malheurs imaginaires, des désespoirs puérils.

Nous supprimons naturellement les noms de personnes et de lieux, mais nous respectons le style et l'orthographe. Voici :

\*

« Ma bien aimée,

» C'est dans un moment de tristesse que je vous écris. Je suis malheureux pour la première fois depuis que nous nous connaissons, et par ma faute.

» J'étais impatient de vous dire *adieu* ; j'avais fait le plan d'être de bonne heure auprès de vous ; mais qu'est-il arrivé ? toutes les mauvaises chances possibles. Je devais voir quelques amis après-midi ; au moment où j'allais partir, arrive un marchand de vin (que j'aurais voulu voir je ne sais où) qui venait goûter du vin ; j'étais sur des épines. Enfin il est parti. Aussitôt je me mets en route, pensant vous rejoindre à temps, ma très chère ; mais je n'ai pas eu de bonheur aujourd'hui. J'ai voulu prendre le chemin de \*\*\*. Arrivé là, je demande à quelqu'un si on n'avait pas rencontré une Demoiselle ; on me dit non.

» Tout de suite je m'élançai en \*\*\*, étant persuadé que vous ne seriez pas descendue par les mauvais chemins qu'il y avait. Vous ne sauriez croire mon désappointement qu'en votre bon papa me dit « elle est partie ». Aussitôt je le quitté lui disant « je la ratraperai ». Arrivé à \*\*\*, je vis encore quelqu'un qui me dit qu'il n'avait point vu de Demoiselle. Jugez quel efforts j'ai dû faire pour me décider à retourner à \*\*\*. Je voulais monter à \*\*\* ; mais comment voir ! J'ai dû prendre mon parti et je me suis empressé de venir à \*\*\* pour vous écrire tout ce qui s'est

passé, ne sachant si ma lettre sera assez tôt pour la poste de 4 heures.

» Demain, à moins que le temps ne soit bien mauvais, je monterai à \*\*\* ; à 3 heures, je serai aux environs de la maison de M<sup>me</sup> de \*\*\*.

» Adieu, ma chérie, je vous presse sur mon cœur.

» Je vais vite à la Poste, mais je crains d'être trop tard pour ce soir.

» Adieu mon ange.

» Que c'est triste d'être séparé.

» Si le temps est mauvais demain, écrivez-moi poste restante pour éviter tout soupçon.

» Encore une fois adieu, ma chère \*\*\* ; vous êtes toujours dans ma pensée.

» Vivre sans vous serait mourir.

» Adieu ! Votre affectionné pour la vie.

» Très à la hâte. »

### SERRONS LES RANGS !

**B**RAVO ! à tous ceux qui, dans des circonstances souvent bien ingrates, luttent avec ténacité et sans défaillance pour la conservation de nos traditions populaires, dans ce qu'elles ont de compatibles avec les conditions actuelles de l'existence et l'évolution naturelle et légitime des idées. Bravo ! en particulier, à ceux qui s'efforcent de tenir haut et ferme le fanion de notre patois et de grouper autour de lui tous les bons amis du vieux pays. C'est aussi l'une des plus chères ambitions du *Conteur* de contribuer, dans la mesure modeste de ses forces et de ses moyens, à la conservation de ce patrimoine sacré et d'en rallier les défenseurs de plus en plus dispersés, sinon rares.

L'autre jour, à Aubonne, M. Goumaz a fait sur le patois une conférence très intéressante et qui — symptôme réjouissant — fut fort goûtée.

Voici comment en rendent compte les journaux de la contrée.

\*

« Un sympathique et nombreux auditoire, dit l'un, était venu entendre, mardi dernier, à Aubonne, la belle causerie de M. Goumaz sur le patois. Le sujet valait la peine qu'on se dérangeât, car il est de ceux qui font vibrer l'âme vaudoise et l'on se moque des bourgeois lorsqu'il s'agit d'évoquer nos bonnes vieilles traditions.

» Ce patois, nous l'aimons et d'autant plus que nous sentons qu'il s'en va et que tous les efforts qu'on tentera pour le retenir seront vains. Il ne sera bientôt plus qu'un bon vieux souvenir ; les progrès de l'instruction, les facilités de communications l'auront chassé à tout jamais. C'est dommage, car nous perdons aussi ce langage savoureux, énergique, que rien ne peut traduire, toute traduction devantant fatidiquement choquante, même grossière ! Le patois portait en lui comme un parfum de chez nous, c'était l'héritage du passé et ainsi il constitue un des éléments essentiels de notre vie nationale.

Par définition, le patois est une langue demeurée inculte et dont l'origine se perd dans la nuit des temps. Nous pouvons cependant reconnaître que les dialectes des peuples du Nord sont dérivés de la langue d'*oïl*, ceux du Sud de la langue d'*oc*. Nos patois romands sont parmi les derniers représentants de ce deuxième groupe ; ils peuvent eux-mêmes se subdiviser en deux sections bien déterminées, les patois du Jura et du Plateau et ceux des Alpes (en particulier de la Gruyère). Ces dialectes sont du reste très différents les uns des autres, ils varient même d'un village à l'autre.

» De nobles efforts ont été tentés pour conserver nos patois. Le doyen Bridel déjà publia un glossaire ; actuellement il s'en compose un second. Il faut mentionner aussi l'œuvre accomplie discrètement par le *Conteur vaudois* et rendre hommage au travail de L. Monnet.

» Mais il est un citoyen qui est resté le maître

incontesté dans l'art de faire des récits en patois, nous avons nommé Favrat (1827-1892). La vie de cet excellent homme fut excessivement active et laborieuse, il étudia les langues et l'histoire, il fut professeur dans divers établissements d'instruction, mais malgré tous les changements survenus dans sa carrière, il n'oublia jamais son peuple ni le patois de ses pères, qu'il a véritablement incarné.

» Littérateur simple et gai, Louis Favrat fut avant tout écrivain patois. S'il eut tant de succès, s'il en a toujours, c'est que son langage est le reflet exact de celui de nos paysans. C'est la façon de penser et de dire de notre peuple. Il a du Vaudois la philosophie tranquille, la malice, le gros bon sens et le brin d'étruitesse. Favrat a su trouver la note fidèle que mettrait le paysan vaudois dans son récit. Pas un mot de trop, pas un mot de pas assez, c'est le Vaudois tout pur. Son récit est long, mais d'une longueur voulue, avec des digressions, des explications sans fin, jamais pressé d'arriver au but, mais l'atteignant tout de même.

» Pour illustrer son exposé, M. Goumaz termine en lisant, avec un réel talent, quelques récits de Favrat. « Le corbeau et le renard », dont la morale si jolie a dépassé celle du grand fabuliste, « La grenouille et le bœuf », récit intéressant aussi par sa conclusion originale. Ce sont ensuite quelques récits originaux : une chanson des vendanges, l'inimitable histoire de « Guillaume-Tell », le « Congrès de la Paix à Lausanne », puis des vaudoiseries proprement dites dont l'une, « le Diable de Mollens », se passe au tribunal d'Aubonne, et pour terminer la « Chanson de la scie et du moulin ».

\*

« ... M. Goumaz, dit un autre de nos frères, a parlé du patois, de notre patois, dont il n'est pas le seul à regretter la disparition. Car il faut bien l'avouer, il disparaît, on pourrait même dire que sur les bords du Léman il a disparu, car ils sont rares ceux qui le parlent encore et peu nombreux aussi ceux qui le comprennent.

» Quelques patriotes, car ce sont vraiment des patriotes ceux qui ont senti que l'âme de la patrie est vraiment dans le langage original et simple de nos pères, quelques patriotes, disons-nous, se sont attachés à le conserver, puis à le faire revivre. Ce sont, au début du siècle, le doyen Bridel ; puis le fondateur et rédacteur du *Conteur vaudois*, Monnet, puis G.-C. Dénéréaz, puis surtout Louis Favrat, qui a donné, en patois vaudois, toute une littérature pleine de finesse et de vérité... »

### A PROPOS DE LA BATAILLE DE GINGINS

**C**e fait d'armes, si bien conté dans votre dernier numéro, à l'intention des ignorants et des oubliés, mérite en effet d'être remis en lumière en un temps où les luttes héroïques allant jusqu'au sacrifice de la vie, pour de nobles causes, deviennent de plus en plus rares.

Permettez-moi de rappeler ici que cet épisode glorieux a inspiré un poète, un romancier et un auteur dramatique de notre époque.

Le poète — un Neuchâtelois — Fritz Jeanneret, a écrit sur un air très connu la chanson dont le refrain est resté populaire :

« Si Genève aux jours des alarmes. »

Ami *Conteur*, tu feras plaisir à plus d'un en recherchant la chanson et en la reproduisant dans un de tes prochains numéros.

L'auteur l'a publiée dans un recueil de vers intitulé : *Les loisirs de l'atelier*, mélanges poétiques, par Fritz Jeanneret, adjudant à Genève (La Chaux-de-Fonds, Imprimerie Heinzel, 1860). Elle a pour titre : *Souvenirs sympathiques du bataillon neuchâtelois n° 6*. Chanté à la réunion des officiers des deux cantons. Air : « Le peuple est roi ». »

Le romancier neuchâtelois, Oscar Huguenin, a conté d'une façon très pittoresque l'aventure des 415 Neuchâtelois combattant contre 3000 Savoyards qu'ils mirent en pleine déroute aux champs de Gingins. C'est dans son roman : *L'armurier de Boudry*, où le *Conteur* pourrait glaner aussi quelques savoureuses citations, que les curieux trouveront un récit très complet de cette estrif. Il y a là, à côté de l'armurier, un nommé Favaz, au poil rouge, buvant sec, parlant haut et frappant fort, qui vous ferait passer de joyeux moments.

Enfin, l'auteur dramatique est un fidèle et bon ami du *Conteur vaudois*, M. Ph. Godet.

Dans son *Neuchâtel suisse*, joué en 1898, aux fêtes du cinquantenaire de l'entrée définitive de son canton dans la Confédération, l'auteur a consacré tout un tableau au combat de Gingins, sous le titre : *Pour Genève. 1535*

Pour être exact, je dois dire plutôt : consacré au recrutement des Neuchâtelois allant au secours de Genève. La scène se passe en effet à Neuchâtel, avant le départ, devant une taverne, au bas de la rue des Chavannes. Des tables sont dressées dans la rue. A la table principale sont assis le capitaine Jaques Wildermuth ; son neveu Erhard de Nidau ; deux envoyés de Genève ; trois maîtres bourgeois de Neuchâtel. Aux autres tables, des artisans, des pêcheurs, des vignerons. Le tavernier circule de table en table. De nobles et réconfortantes paroles sont échangées entre Wildermuth et les délégués ; d'autres plus vives, plus piquantes, non moins fières, entre les gens du peuple.

E. T.

**Inventaire.** — Un greffier et son huissier dressent un inventaire.

**Le greffier.** — Inscrivez une bouteille de Burignon.

**L'huissier** (débouchant et flairant la bouteille) : « Mais c'est du Dézaley. »

Une heure après :

**Le greffier.** — Inscrivez une bouteille vide.

**Ceux de février.** — Celui qui naîtra sous le signe des « Poissons » aura plus de chance que de science ; il aimerà la gloire, la gaieté ; il sera spirituel, sociable et juste.

La femme, au contraire, sera beaucoup plus mal partagée sous le rapport du bonheur ; très économique, très ordonnée dans son ménage, elle aura à vaincre quantité de difficultés qui la chagrineront beaucoup, mais elle en triomphera.

### Omelette.

4 œufs, 40 gr. de sucre, 1/2 cuillerée de Maizena, 1/2 litre de lait, pelure de citron râpé, cacao ou vanille, 20 gr. de beurre. Battez les jaunes d'œufs avec le sucre et la Maizena pendant 5 minutes, ajoutez la vanille, la pelure de citron râpé et le lait. Faites fondre le beurre dans une poêle, remuez vivement les jaunes d'œufs, faites frire à petit feu et mettez ensuite pendant 10 minutes au four. Saupoudrez de sucre avant de la servir. On peut aussi y ajouter un peu de rhum.

### On ne s'ennuiera pas.

Voici quels seront les spectacles du *Théâtre*, cette semaine : Demain, dimanche, en matinée, *Arsène Lupin*, pièce en 4 actes. En soirée, *Monte-Cristo*, l'immortel drame en 5 actes et 12 tableaux, d'Alexandre Dumas. — Mardi soir, *La Rencontre*, de Pierre Berton — Jeudi soir, *La Petite chocolatière*, 4 actes de Paul Gavant.

Au *Kursaal*, c'est toujours la *Veuve joyeuse*, et cela n'a rien de surprenant. Montée comme elle l'est, avec une mise en scène et des costumes luxueux, cette pièce, à la musique si entraînante, aux situations si comiques, constitue un spectacle sans égal. — Demain, dimanche, matinée et soirée.

Au *Lumen* et au *Lux*, on se presse, cette semaine, pour applaudir à de très intéressants films représentant les épisodes les plus saillants de l'inondation à Paris et dans sa banlieue. On ne saurait rien imaginer de plus saisissant.

**Rédaction :** Julien MONNET et Victor FAVRAT

**Lausanne.** — Imprimerie AMI FATIO.